

Nous trouver et prendre un rendez-vous de consultation en ORL



Lieu : Groupe Hospitalier Pellegrin, CHU de Bordeaux, bâtiment PQR, Place Amélie Raba-Léon, 33000 Bordeaux. Accueil entrée n°2.

Pour prendre rendez-vous, plusieurs solutions sont proposées :

- par téléphone au 05 56 79 55 42 (8h30-13h et 13h45-16h30)
- par email à rdv.orl@chu-bordeaux.fr en précisant vos coordonnées, date de naissance et motif de consultation. Le service vous contactera pour vous proposer un rendez-vous
- sur le site chu-bordeaux.fr rubrique demandeur un rendez-vous



Le jour du rendez-vous, prévoyez d'arriver au minimum 45 minutes en avance

La circulation et le stationnement sont souvent saturés autour du CHU

Les formalités d'accueil peuvent prendre du temps aux heures de forte affluence



Si possible, privilégiez les transports en commun

Même si vous venez en voiture, n'hésitez pas à vous garer en périphérie et à terminer votre trajet en Tram (Ligne A, arrêt Saint-Augustin), vous économiserez du stress et de l'argent, le parking du CHU étant payant et souvent complet

Si vous venez en transport sanitaire (VSL, ambulance) : attention, le bon de transport ne peut pas et ne sera pas fait le jour de la consultation, conformément à la réglementation



N'oubliez pas les documents demandés pour la consultation

- ☐ Carte vitale, carte de mutuelle, pièce d'identité, +/- justificatif CMU
- ☐ Pour les consultations privées, un moyen de paiement (attention, certains médecins ne prennent pas la carte bleue)

Si vous les avez en votre possession :

- ☐ Courrier médical du médecin qui vous adresse
- ☐ Examens d'imagerie (scanner, IRM, etc...) avec CD-ROM
- ☐ Bilans médicaux (prise de sang, audiogrammes, etc...)

A votre arrivée à la consultation



Vérifiez le nom du médecin avec qui vous avez rendez-vous et si un test auditif (audiogramme) est prévu avant la consultation

Consultations publiques

- Se présenter d'abord à l'accueil du bâtiment PQR entrée n°2, et prendre un ticket pour l'enregistrement administratif
- Si un audiogramme est prévu, se rendre ensuite en audiologie (entrée n°2, 1er étage), sinon aller directement au bureau de la consultation correspondante

Consultations privées

- Il n'y a pas d'enregistrement administratif à faire, ne prenez pas de ticket à l'accueil
- Si un audiogramme est prévu, se rendre en audiologie (entrée n°2, 1er étage), sinon aller directement au bureau de la consultation correspondante